

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18 *ter* . 2)

I.	Institut National de la Propriété intellectuelle, Rive gauche, la Maison des ministères, rue Orynbor, bâtiment 8, entrée 18 B, 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 50-25-74
II.	Numéro de l'enregistrement international: 997469
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Obchtchestvo s ogranitchennoi otvetstvennostiou "Vetra net" ul. Blyukhera, 40 RU-630073 Novosibirsk (RU)
IV.	<input checked="" type="checkbox"/> Protection pour tous les produits et/ou services avec l'élément non-protégéable «net» <input type="checkbox"/> Protection pour une partie seulement des produits et/ou services:
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration Bekenov S. E. Directeur 
VI.	Date: 13.01.2014